



le journal des locataires

EDITO

Pendant la période de confinement, les équipes de l'Odhac87 sont restées mobilisées.

En effet, si pour préserver la santé de tous, l'accès des visiteurs à nos locaux a été suspendu du 17 mars au 25 mai, puis s'est effectué sur rendez-vous du 25 mai au 22 juin, nos équipes ont poursuivi leurs activités pour vous accompagner dans vos différentes démarches, assurer les services essentiels et faire face aux potentielles urgences techniques dans les logements.

Depuis le 22 juin, nous sommes à nouveau en mesure de vous accueillir dans nos locaux, dans le strict respect des consignes sanitaires.

La reprise d'activité des entreprises nous permet, avec un peu de retard, d'inaugurer cet été 15 nouveaux logements dont 4 adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Dans ce contexte particulier, nous vous invitons à continuer à préserver la santé de tous :

- en respectant les gestes barrières et les règles de distanciation physique.
- en veillant à la propreté des parties communes (ne pas déposer d'ordures ou d'encombrants dans les parties communes ou au pied des bâtiments).
- en respectant les règles de bon voisinage.

Restons vigilants, solidaires et responsables !

Les résultats de l'enquête de satisfaction

Afin de mieux connaître vos attentes et vous apporter les réponses adaptées, une enquête sur le niveau de satisfaction des locataires a été menée par le cabinet Market Audit. 1 461 d'entre vous ont été contactés et ont répondu aux questions posées. L'Od hac87 vous remercie pour votre participation et vous présente l'essentiel des résultats.

85%

d'entre vous sont satisfaits ou très satisfaits de l'Od hac87.

91%

d'entre vous nous recommanderai-ent à des amis ou des connaissances.

Globalement, les résultats de l'Od hac87 sont situés au-dessus du standard national du cabinet Market Audit (score moyen établi sur les études locataires).

Les interventions dans le logement :

83% d'entre vous sont satisfaits par les travaux de réparation réalisés. Globalement, les travaux effectués par la régie de l'Od hac87 sont plus satisfaisants que ceux des prestataires, notamment sur les délais de prise de rendez-vous et sur la durée totale des travaux.

Les parties communes et espaces verts:

76% d'entre vous sont satisfaits de l'entretien des parties communes (gain de 4% par rapport à 2016). L'entretien des espaces extérieurs et des contours immédiats de l'immeuble est en hausse significative également avec un gain de 3 points : **78%**.

Votre logement :

Vous êtes satisfaits des conditions d'entrée dans votre logement. En particulier, **88%** d'entre vous sont satisfaits de son état général.

Votre loyer :

Vous êtes **86%** à vous déclarer satisfaits du coût global de votre logement. On note une progression de 2 points de satisfaction validant un axe de travail important conduit par l'Od hac87 ces dernières années.

Les services rendus par l'Od hac87 :

L'ensemble des services rendus par l'Od hac87 affiche un taux de satisfaction de **87%**.

MODE D'EMPLOI

LE POINT SUR...

La tonte et l'entretien des extérieurs

L'été, c'est la saison idéale pour profiter pleinement des extérieurs. Cette période estivale est donc l'occasion pour l'Od hac87 de vous informer sur leur entretien.

ESPACES EXTÉRIEURS COMMUNS

15 agents d'entretien des espaces verts sont mobilisés, au quotidien, à temps complet pour vous permettre de bénéficier d'espaces extérieurs entretenus et sécurisés.

COVID-19
En raison de la période de confinement et pour protéger la santé de tous, nos agents des espaces verts n'ont pu reprendre les activités de tonte qu'à partir du 11 mai et se sont mobilisés pour vous permettre de profiter, le plus rapidement possible, d'agréables extérieurs. Il n'y a pas eu de facturation durant la période de confinement.

ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS

Pour garder un extérieur agréable, un entretien régulier est nécessaire. Voici 3 conseils pour l'entretien de votre pelouse :

- Prenez connaissance et respectez les horaires de tonte imposés par la mairie.
- Tondez régulièrement, mais pas trop : tondre toutes les 2-3 semaines suffit en été en raison des fortes chaleurs
- Effectuer une tonte sur pelouse sèche

Les horaires pour tondre

- Du lundi au samedi : **9h-12h et 14h-19h**
- Dimanches et jours fériés : **10h-12h***

*Horaires indicatifs, à vérifier auprès de votre mairie

Le Département accompagne l'Odhac87 face à la crise sanitaire

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne s'est mobilisé pour accompagner l'Odhac87 pendant la crise sanitaire, notamment en équipant le personnel chargé d'assurer l'entretien des parties communes des immeubles de masques chirurgicaux, protection indispensable à la réalisation de leur mission et poursuit son engagement pour soutenir les locataires les plus vulnérables :



Cette crise inédite nous a montré combien notre logement est essentiel à notre qualité de vie et peut constituer un refuge. Elle nous a aussi rappelé les valeurs de solidarité, entre voisins et à un niveau plus global, avec la mise en place de mesures de protection pour les locataires les plus vulnérables et aux revenus les plus modestes.

Ainsi, le département de la Haute-Vienne a maintenu, sans réexamen, les droits sociaux et les aides individuelles et a répondu aux situations de détresse, soit dans les Maisons du Département, soit en assurant des permanences téléphoniques. Nous avons aussi reversé le tarif social des cantines scolaires directement aux 3 200 familles bénéficiaires. Et ce jusqu'à 75 euros par famille en fonction du nombre d'enfants en collège.

Les conséquences économiques et sociales de cette pandémie doivent maintenant être envisagées et, dans ce cadre, nous voulons poursuivre nos efforts de rénovation énergétique des bâtiments. L'argent économisé sur ce poste de dépense est essentiel et ces opérations ont un impact bénéfique pour la planète et la lutte contre le changement climatique. Enfin, il faut inventer le logement social de demain dans un contexte de précarité accru. Pour tous ces combats, le Département de la Haute-Vienne sera toujours à vos côtés et auprès de l'Odhac87.

Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne

Démarche de labellisation Habitat Senior Services®

Pour compléter la politique initiée par le département de construction de pavillons adaptés aux personnes à mobilité réduite, 80 logements construits à ce jour dans 19 communes rurales, l'Odhac87 s'engage dans une démarche de labellisation Habitat Senior Services® étendue à l'ensemble de son patrimoine.

Cette démarche qualité bénéficiant d'un label national permet de proposer des logements répondant à l'ensemble des besoins liés à l'avancée en âge par leur situation, leurs équipements et l'accompagnement dont bénéficient les locataires.



Les 3 engagements Habitat Senior Services

- 1** | Un logement accessible :
| Votre résidence et ses
| abords sont adaptés pour
| faciliter votre accès



- 2** | Un logement adapté
| pour votre confort
| et votre sécurité



- 3** | Des services de
| proximité renforcés
| pour un quotidien
| bien entouré



Résultats du budget participatif

En septembre dernier, vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire concernant le budget participatif et nous vous en remercions !

Au vu de vos demandes et en accord avec les représentants des locataires, le budget participatif 2020 prévoit la sécurisation des résidences (avec la mise en place d'interphones) et l'isolation de combles et de caves.

Attention toutefois, car beaucoup de demandes ne relèvent pas de l'intérêt général. Il était bien précisé que vos demandes individuelles ne pouvaient pas

être traitées dans le cadre du budget participatif. Cependant, elles ont toutes été transmises au service des réclamations.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'appeler le service des réclamations (05 55 05 42 16) au moindre problème que vous rencontrez dans votre logement afin que nous puissions le traiter rapidement et efficacement.

Cette année encore, un questionnaire vous sera adressé dans le prochain numéro pour connaître vos attentes en matière de travaux.



Les antennes de proximité sont à votre écoute.

Vous pourrez vous y rendre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

En dehors des heures d'ouverture et le week-end, vous pouvez laisser un message au **05 55 05 42 00**.

En cas d'urgence : composez ce même numéro, vous serez en communication avec un serveur vocal. **Tapez 4** et laissez votre message et vos coordonnées. Nous vous recontacterons le plus rapidement possible si l'urgence est avérée.

Antenne d'Aix-sur-Vienne, 05 19 39 80 13, 8 rue François Mitterrand

Responsable d'antenne : **Jérôme JAVERLIAT**

Chargée de gestion locative : **Brigitte ROCH**

Technicien de secteur : **Christian LAFOND**

Conseillère sociale : **Jasmine MAHAMOUDOU, permanences le jeudi après-midi de 13h30 à 16h**

Antenne de Saint-Léonard-de-Noblat, 09 70 00 88 94, centre Simone Veil, 15 rue de Beaufort

Responsable d'antenne : **Stéphane COUVIDAT**

Chargée de gestion locative : **Cécile FEIX**

Technicien de secteur : **Paul ANDRIEUX**

Conseillère sociale : **Jasmine MAHAMOUDOU, permanences le mercredi matin de 9h à 11h30**

Antenne de Panazol, 05 19 39 80 09, 13 place du commerce

Responsable d'antenne : **Olivier DUCOURTIEUX**

Chargée de gestion locative : **Fabienne CHAPERON**

Technicien de secteur : **Dimitri RANGER**

Conseillère sociale : **Evelyne DUPLAIX, permanences le lundi matin de 9h à 11h30**

Antenne d'Isle, 05 55 05 42 42, 4 rue Robert Schuman

Responsable d'antenne : **Cédric BARBIER**

Chargée de gestion locative : **Djamila BELYANA**

Technicien de secteur : **Patrice VILLEJOURBERT**

Conseillère sociale : **Fabienne JARRY, permanences le mardi matin de 9h à 11h30**

Antenne de Bellac, 05 55 68 03 97, Ferme Jolibois, 3 avenue Charles de Gaulle

Responsable d'antenne : **Claire SILVA**

Chargée de gestion locative : **Andréa PIERREFICHE**

Technicien de secteur : **Cyrille DUFRAISSE**

Conseillère sociale : **Evelyne DUPLAIX, permanences le mardi matin de 9h30 à 12h**

Devenir
propriétaire

Devenir
locataire

Vous êtes
locataire

Qui
sommés-nous?

L'Odac87 vous propose un large choix de logements individuels ou collectifs à un juste prix répondant aux exigences suivantes : diversité géographique, loyers adaptés payables à terme échu, une aide au logement possible, pas de frais d'agence, des résidences en bon état à l'intérieur comme à l'extérieur et une équipe dynamique à votre écoute.

odhac actualités

13 Juillet 2020



Inauguration de 5 logements à Panazol

02 Juillet 2020



Inauguration de 4 pavillons PMR à Saint-Paul

22 Juin 2020



Dispositions de reprise d'activité

A compter du 22 juin

Retrouvez-nous sur notre site internet !



Scannez le QR code
pour créer ou
consulter votre
Espace Locataire

Vous avez peut être pu constater depuis quelques mois la mise en ligne de notre nouveau site internet.

Plus dynamique, plus design et plus ludique, nous avons surtout souhaité vous proposer la possibilité de vous connecter à votre propre espace locataire qui vous propose les fonctionnalités suivantes :

- paiement de votre loyer en ligne
- accès à tous vos documents
- accès à des courriers types
- accès aux actualités de l'Odac87

Créez votre espace en 2 clics !



Rechercher

1

Il vous suffit de cliquer sur l'onglet "espace locataire", présent en haut de la page d'accueil.

2

Ensuite, cliquez sur "créer un nouveau compte" et **remplissez le formulaire** avec vos informations personnelles.

Accueil > Espace locataire > Connexion

Espace Locataire

Connexion

Identifiant

Mot de passe

[Mot de passe oublié?](#)

Inscription

Quel sera mon identifiant ?
Votre identifiant correspond à l'adresse mail complétée dans le champ "email du locataire"

Espace Locataire

Créer un nouveau compte

Veillez remplir le formulaire pour créer votre compte locataire

Référence du contrat*

Nom*

Prénom

Email du locataire*

Confirmer l'email du locataire*

Mot de passe*

8 caractères minimum dont deux chiffres

Date de naissance du signataire

Bienvenue dans votre espace locataire,

Accueil

Mon compte

Courriers types

- [Autorisation de prélèvement automatique](#)
- [Résiliation](#)

Actus / Infos

Aucun document pour l'instant.



Mes documents

Enquêtes

- [Enquête SLS](#)

Journal des locataires

- [Journal des locataires n°21](#)
- [Journal des locataires n°20](#)
- [Journal des locataires n°19](#)

Charte de bon voisinage

- [Charte de bon voisinage](#)

Qui fait quoi

Aucun document pour l'instant.

3

- **Bravo,** vous disposez à présent de votre compte locataire ! Celui-ci vous permettra de :
 - payer votre loyer en ligne,
 - mettre à jour vos informations personnelles,
 - avoir accès à tous les documents directement depuis votre espace !

Ce portail est gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7.

Il a été conçu dans le but de simplifier les échanges avec l'office. De quoi gagner du temps et faciliter les démarches au quotidien !

Les équipes de l'Odhac87 restent à votre écoute si vous avez d'éventuels retours ou suggestions concernant ce nouvel outil à votre service.